

Information sharing for agriculture and agri-food sector representatives – June 1st, 2026 / Partage d'informations pour les représentants du secteur agricole et agroalimentaire – le 1er juin 2026*** Le français suit *******

Unclassified / Non classifié

******* Le français suit *******

Agriculture and Agri-Food Canada's (AAFC) Industry Engagement Division is pleased to share with you updates of general interest to the agriculture and agri-food sector. We ask you to share this information in your networks.

1. Minister MacDonald launches fourth intake of members for the Canadian Agricultural Youth Council

On May 25, 2026, the Honourable Heath MacDonald, Minister of Agriculture and Agri-Food, [launched](#) the application period for the fourth cohort. This announcement officially begins a five-week intake period, during which young people across the country involved in agriculture or agri-food are encouraged to [APPLY](#) to become a member of the Council.

Young people aged 18 to 30 who work, study, or contribute to Canada's agriculture and agri-food value chain and broader food systems are encouraged to apply. This includes youth involved in farming, food production, innovation, sustainability, food security initiatives, and community-based food projects. **The application deadline is July 1, 2026, at 11:59pm (PT).**

2. Federal, Provincial and Territorial Ministers Convene First-Ever Red Tape Reduction Meeting

On May 21, 2026, the Honourable Shafqat Ali, President of the Treasury Board, and the Honourable Andrea Khanjin, Ontario's Minister of Red Tape Reduction, [cohosted the first-ever meeting](#) of federal, provincial and territorial ministers responsible for reducing red tape.

3. Government of Canada releases 2026 Spring Economic Update: Canada Strong For All

On April 28, 2026, the Government of Canada [presented](#) the [Spring Economic Update 2026](#) which builds on the momentum of [Budget 2025](#) with strategic investments that support productivity, growth, and competitiveness and position Canada for long-term prosperity.

4. Temporary Foreign Worker Program (TFWP)

UPDATE - TFW Program Measures to Support Rural Regions

This summary provides an update regarding the recently announced measures to help rural employers address workforce challenges while maintaining strong safeguards to ensure Canadians and permanent residents continue to be prioritized to fill available jobs.

Additional information will be sent as provinces and territories decide to opt-in to these measures.

Summary of Measures to Support Rural Employers

In participating provinces and territories, the Government of Canada will allow eligible rural employers to:

- Retain their current proportion of low-wage positions filled by temporary foreign workers if above the 10% cap; **or**,
- Benefit from a 15% cap—instead of the current 10% cap—on the proportion of temporary foreign workers in low-wage positions.

To confirm if your location is in a rural area that qualifies for the measure, please enter your full postal code at the following website: [Census of Population](#). If no Census Metropolitan Area appears, then your work location is considered eligible for the rural measure.

For more information on how the measures apply, please consult the [Temporary measures to support rural employers webpage](#).

Measures that apply by province and territory

These measures will apply to the provinces and territories as described below. They will be available for Labour Market Impact Assessments (LMIAs) submitted up until March 31, 2027.

- **Alberta**
 - The Government of Alberta will not participate in these measures.
- **British Columbia**
 - Measure(s):
 - Retain their current proportion of low-wage positions filled by temporary foreign workers, if above the 10% cap.
 - Sector(s): All sectors.
 - Effective date: For LMIA applications submitted on **or after May 4, 2026**.
- **New Brunswick**
 - Measure(s):
 - Retain their current proportion of low-wage positions filled by temporary foreign workers, if above the 10% cap; and
 - Benefit from a 15% cap—instead of the current 10% cap—on the proportion of temporary foreign workers in low-wage positions.
 - Sector(s): All sectors.
 - **Effective date**: For LMIA applications submitted **on or after April 23, 2026**.

Please [find information on previously announced provinces and territories here](#).

To learn more about the Temporary Foreign Worker Program, visit [Canada.ca](#) or reach out to the [Employer Contact Centre](#).

Employment and Social Development Canada encourages sector representatives to share this communiqué throughout their respective networks.

Preparing for hazardous weather conditions

As an employer taking part in the Temporary Foreign Worker Program, please find below important information about your responsibilities in the event of hazardous weather and natural disasters, such as floods and wildfires.

Get prepared

During hazardous weather conditions and natural disasters, you must continue to meet Program obligations. Remember to always keep your evacuation plan up to date and be ready to:

- follow municipal, provincial or territorial evacuation orders;
- know your local evacuation routes and procedures; and
- have a communication plan and maintain contact with temporary foreign workers during the weather event.

For tips on getting prepared, visit [Get Flood ready](#) and [Get prepared: Wildfires](#).

What to do if your business is impacted by hazardous weather or a natural disaster

- You must [continue to meet your obligations under the Temporary Foreign Worker Program](#). If you believe that you have not met your Program obligations, inform us using [voluntary disclosure](#).
- If any temporary foreign workers are unreachable, notify the [regional processing centre](#).
- If your business cannot operate and you need to lay off temporary foreign workers, [U](#) so they can apply for Employment Insurance benefits.
- If you have made changes to your Labour Market Impact Assessment (LMIA), including layoffs, inform the [Employer Contact Centre](#).

For more information

- Visit [Hire a temporary foreign worker with an LMIA](#) regularly to ensure you have the most recent Program updates.
- Communicate with the [Employer Contact Centre](#) if you have questions about your LMIA application.
- The information included in this email, along with information specific to temporary foreign workers, can be found on [Help for individuals affected by hazardous weather and natural disasters](#).

Community Outreach and Liaison Service

Through the Community Outreach and Liaison Service (COLS), Service Canada offers a responsive outreach and provides support to employers and workers facing labour market adjustments and communities facing emergency situations. To learn more about COLS or to request an outreach activity, visit Canada.ca/outreach-services.

We encourage you to share this email within your networks and with anyone who may need to be aware of this information.

5. Links to various Government of Canada statements on trade and/or agriculture

The Government of Canada continues to be very active internationally to advance trade interests for the agriculture and agri-food sector. Please see links below to the various statements related to agriculture trade.

[Prime Minister Carney strengthens trade and security partnerships with European nations](#)
[Prime Minister Carney announces Team Canada Strong – a nationwide plan to recruit up to 100,000 skilled trades workers](#)

[Prime Minister Carney breaks ground on the Contrecoeur terminal expansion at the Port of Montréal](#)

6. **Summary of Sector Engagement Table (SET) activities and upcoming meetings**

The summary attached is meant to provide an overview of the activities of the Tables and next steps for the months of April and May 2026.

We encourage you to share your comments and questions in writing through the AAFC Roundtable account aafc.roundtable-table ronde.aac@agr.gc.ca.

Industry Engagement Division

Agriculture and Agri-Food Canada

Government of Canada

Division de l'engagement de l'industrie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est heureuse de partager avec vous des mises à jour d'intérêt général pour le secteur agricole et agroalimentaire. Nous vous demandons de partager cette information dans vos réseaux.

1. **Le ministre MacDonald lance le quatrième appel de candidatures pour le Conseil canadien de la jeunesse agricole**

Le 25 mai 2026, l'honorable Heath MacDonald, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, [a lancé](#) l'appel de candidatures pour la quatrième cohorte. Cet annonce d'aujourd'hui marque officiellement le début d'une période de [réception des candidatures](#) de cinq semaines au cours de laquelle les jeunes qui œuvrent dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire partout au pays sont encouragés à devenir membre du Conseil.

Les jeunes âgés de 18 à 30 ans qui contribuent, par leur travail ou leurs études, à la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire du Canada, ou aux systèmes alimentaires au sens large, sont encouragés à poser leur candidature. Ils peuvent œuvrer dans les domaines de l'agriculture, de la production alimentaire, de l'innovation, de la durabilité, des initiatives de sécurité alimentaire et des projets communautaires liés à l'alimentation. **Les candidatures doivent nous parvenir d'ici le 1er juillet 2026 à 23 h 59 (HNP).**

2. **Des ministres du fédéral, des provinces et des territoires se rencontrent lors de la toute première réunion sur la réduction du fardeau administratif**

Le 21 mai 2026, l'honorable Shafqat Ali, président du Conseil du Trésor, et l'honorable Andrea Khanjin, ministre de la Réduction des formalités administratives de l'Ontario, [ont organisé la toute première réunion](#) des ministres du fédéral, des provinces et des territoires (FPT) responsables de la réduction du fardeau administratif.

3. **Le gouvernement du Canada publie la Mise à jour économique du printemps de 2026 – Un Canada fort pour tous**

Le 28 avril 2026, le gouvernement du Canada [a présenté](#) la [Mise à jour économique du printemps 2026](#), qui s'inscrit dans la continuité du [Budget de 2025](#) en proposant des investissements stratégiques visant à soutenir la productivité, la croissance et la compétitivité, et à assurer la prospérité à long terme du Canada.

4. **Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)**

MISE À JOUR - Mesures pour appuyer les régions rurales dans le cadre du Programme des TET

Ce sommaire fournit une mise à jour concernant les mesures récemment

annoncées visant à aider les employeurs des régions rurales à relever les défis en matière de main-d'œuvre, tout en maintenant des dispositions fortes pour s'assurer que les Canadiens et les résidents permanents continuent d'être priorisés pour occuper les emplois disponibles.

Des renseignements supplémentaires seront communiqués à mesure que les provinces et territoires décideront d'adhérer à ces mesures.

Résumé des mesures visant à appuyer les employeurs dans les régions rurales

Dans les provinces et territoires participants, le gouvernement du Canada accordera aux employeurs des régions rurales admissibles la possibilité de :

- Conserver la proportion actuelle de travailleurs étrangers temporaires occupant des postes à bas salaire, si elle dépasse la limite, ou
- Bénéficier d'une limite de 15 % — plutôt que de la limite actuelle de 10 % — concernant la proportion de travailleurs étrangers temporaires dans des postes à bas salaire.

Pour vérifier si votre lieu de travail se situe dans une région rurale admissible à la mesure, veuillez entrer le code postal complet du lieu de travail sur le site du [Recensement de la population](#). Si aucune région métropolitaine de recensement n'apparaît, votre lieu de travail est alors considéré comme admissible à la mesure rurale.

Pour plus d'informations sur l'application de ces mesures, consultez [la page Web des mesures temporaires visant à soutenir les employeurs ruraux](#).

Mesures applicables par province et territoire

Ces mesures s'appliqueront aux provinces et territoires, comme décrit ci-dessous. Elles seront disponibles pour toutes demandes d'évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT) soumises jusqu'au 31 mars 2027.

- **Alberta**
 - Le Gouvernement de l'Alberta ne participera pas à ces mesures.
- **Colombie-Britannique**
 - Mesure(s) :
 - Conserver leur proportion actuelle d'emplois à bas salaire occupés par des travailleurs étrangers temporaires, si celle-ci dépasse le plafond de 10 %.
 - Secteur(s) : Tous les secteurs.
 - Entrée en vigueur : Pour les demandes d'EIMT reçues à compter du 4 mai 2026.
- **Nouveau-Brunswick**
 - Mesure(s) :
 - Conserver leur proportion actuelle d'emplois à bas salaire occupés par des travailleurs étrangers temporaires, si celle-ci dépasse le plafond de 10 % ; et
 - Bénéficier d'une limite de 15 % — plutôt que de la limite actuelle de 10 % — concernant la proportion de travailleurs étrangers temporaires dans des postes à bas salaire.
 - Secteur(s) : Tous les secteurs.

- **Entrée en vigueur** : Pour les demandes d'EIMT reçues **à compter du 23 avril 2026.**

Veuillez [trouver ici les informations relatifs aux provinces et territoires déjà annoncées.](#)

Pour en savoir plus sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires, visitez [Canada.ca](#) ou communiquez avec le [Centre de services aux employeurs.](#)

Emploi et Développement social Canada encourage les représentants du secteur à diffuser ce communiqué au sein de leurs réseaux respectifs.

Se préparer à des conditions météorologiques dangereuses

En tant qu'employeur participant au Programme des travailleurs étrangers temporaires, vous trouverez ci-dessous des renseignements importants concernant vos responsabilités en cas de conditions météorologiques dangereuses et de catastrophes naturelles, comme les inondations et les feux de forêt.

Préparez-vous

Lors de conditions météorologiques dangereuses et de catastrophes naturelles, vous devez continuer à respecter vos obligations dans le cadre du Programme. N'oubliez pas de tenir votre plan d'évacuation à jour en tout temps et soyez prêt à :

- suivre les ordres d'évacuation municipaux, provinciaux ou territoriaux;
- connaître les routes et les procédures d'évacuation de votre région; et
- avoir un plan de communication et maintenir le contact avec les travailleurs étrangers temporaires pendant l'événement météorologique.

Pour obtenir des conseils sur la manière de vous préparer, consultez [Prévention inondation](#) et [Préparez-vous - Feux de forêt.](#)

Que faire si votre entreprise est touchée par des conditions météorologiques dangereuses ou une catastrophe naturelle?

- Vous devez [continuer à respecter vos obligations dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires.](#) Si vous croyez que vous n'avez pas respecté vos obligations, [vous pouvez nous le signaler de façon volontaire.](#)
- Si des travailleurs étrangers temporaires ne sont pas joignables, signalez-le au [Centre de traitement régional.](#)
- Si votre entreprise ne peut pas fonctionner et que vous devez mettre à pied des travailleurs étrangers temporaires, [soumettez des relevés d'emploi](#) pour qu'ils puissent présenter une demande d'assurance-emploi.
- Si vous avez fait des changements par rapport à ce qui figure sur votre évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT), y compris des mises à pied, avisez le [Centre de services aux employeurs.](#)

Pour plus de renseignements

- Consultez [Embaucher un travailleur étranger temporaire avec une EIMT](#) pour obtenir les plus récentes mises à jour du Programme.
- Communiquez avec le [Centre de services aux employeurs](#), si vous avez des questions au sujet de votre demande d'EIMT.

- Les renseignements contenus dans ce courriel, ainsi que de l'information spécifique aux travailleurs étrangers temporaires, se trouvent sur la page [Aide aux personnes touchées par des conditions météorologiques dangereuses et des catastrophes naturelles](#).

Services mobiles et de liaison aux communautés

Par l'entremise des Services mobiles et de liaison aux communautés (SMLC), Service Canada offre des services mobiles adaptés aux employeurs et aux travailleurs confrontés à des ajustements du marché du travail, ainsi qu'aux collectivités touchées par des situations d'urgence. Pour obtenir plus de renseignements sur les SMLC ou pour demander la tenue d'une activité de services mobiles, [Canada.ca/services-mobiles](https://canada.ca/services-mobiles).

Nous vous encourageons à partager ce courriel avec vos réseaux, ainsi qu'avec toute personne qui pourrait avoir besoin de cette information.

5. Liens vers diverses déclarations du gouvernement du Canada sur le commerce et/ou l'agriculture

Le gouvernement du Canada continue de jouer un rôle très actif sur la scène internationale afin de défendre les intérêts commerciaux du secteur agricole et agroalimentaire. Vous trouverez ci-dessous les liens vers les différentes déclarations relatives au commerce agricole.

[Déclaration commune : Un partenariat durable, un programme ambitieux](#)

[Le premier ministre Carney annonce l'initiative Une Équipe Canada forte – un plan pancanadien visant à recruter jusqu'à 100 000 travailleurs des métiers spécialisés](#)

[Le premier ministre Carney donne le coup d'envoi du projet d'expansion du terminal de Contrecoeur au port de Montréal](#)

6. Résumé des activités des tables d'engagement sectoriel (TES) et des réunions à venir

Le [résumé ci-joint](#) vise à donner un aperçu des activités des tables et des prochaines étapes pour avril et mai 2026.

Nous vous encourageons à nous faire part de vos commentaires et questions par écrit via le compte de la table ronde d'AAC aaafc.roundtable-table ronde.aac@agr.gc.ca.

Division de la consultation du secteur

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Gouvernement du Canada

The Sector Engagement Table (SET) model	Le modèle des tables d'engagement sectoriel (TES)
The summary below is meant to provide an overview of SET activities that took place in March and April 2026. Please email our inbox at aafc.roundtable-table ronde.aac@agr.gc.ca if you have a question or want additional details.	Le résumé ci-dessous est destiné à fournir une vue d'ensemble des activités des TES qui ont eu lieu en mars et avril 2026. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse aafc.roundtable-table ronde.aac@agr.gc.ca.
<u>Upcoming meetings</u>	<u>Rencontres à venir</u>
Canadian Agricultural Youth Council – June 1, 2026 Seafood Table – June 12, 2026 Animal Protein Table – September 2026 Seafood Table – October 15, 2026 Agile Regulations Table – December 3, 2026	Conseil canadien de la jeunesse agricole – 1^{er} juin 2026 Table sur les produits de la mer – 12 juin 2026 Table sur les protéines animale – septembre 2026 Table sur les produits de la mer – 15 octobre 2026 Table sur la réglementation souple – 3 décembre 2026
Thematic Tables and Working Groups Tables thématiques et groupes de travail	
Agile Regulations	Réglementations souples
The Agile Regulations Table (ART) met virtually on May 25, 2026. • The Canadian Nutrition Society shared the outcomes from their Regulatory Modernization Workshop held in February 2026. The key broad-based themes from the workshop were: to increase stakeholder engagement; prioritize international harmonization; and improve regulatory navigation. • The Canadian Food Inspection Agency (CFIA), Health Canada, the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS), Health Canada's Pesticide Regulatory Directorate (PRD) and AAFC updated on their respective Red Tape Reduction Progress Reports and activities. • AAFC shared information on the membership, scope and mandate for a new Consultations Working Group. This new working group will build on previous work done in 2024 and look to be operational as soon as possible.	La table sur la réglementation souple (TRS) s'est réunie virtuellement le 25 mai 2026. • La Société canadienne de nutrition a présenté les conclusions de son atelier sur la modernisation de la réglementation, qui s'est tenu en février 2026. Les principaux thèmes abordés lors de cet atelier étaient les suivants : renforcer la participation des parties prenantes, donner la priorité à l'harmonisation internationale et améliorer la navigation dans le cadre réglementaire. • L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Santé Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), la Direction de la réglementation des pesticides (DRP) de Santé Canada et AAC ont fait le point sur leurs rapports d'étape respectifs concernant la réduction des du fardeau administratif et sur leurs activités. • AAC a partagé des informations sur la composition, le champ d'action et le mandat d'un nouveau groupe de travail sur les consultations. Ce nouveau groupe

• CFIA provided an overview of their trade digitalisation initiative, supported by a five year budget to modernize export and import certification, standardize processes, and integrate Artificial Intelligence (AI). • CFIA provided information on CFIA's efforts to support business enablement and implement concierge services and on their recent structural changes with efforts to support business enablement. • Next steps for the Table, AAFC will be hosting a session on How regulations are made in Canada on June 17, 2026. All SET members are invited and TBS will present on the regulatory process with some time to answer questions.	de travail s'appuiera sur les travaux réalisés en 2024 et devrait être opérationnel dès que possible. • L'ACIA a présenté un aperçu de son initiative de numérisation des échanges commerciaux, soutenue par un budget quinquennal visant à moderniser la certification des exportations et des importations, à normaliser les processus et à intégrer l'intelligence artificielle (IA). • L'ACIA a fourni des informations sur ses efforts visant à soutenir la facilitation des affaires et à mettre en place des services de conciergerie, ainsi que sur ses récents changements structurels destinés à soutenir la facilitation des affaires. • Prochaines étapes pour la table : AAC organisera une séance intitulée « Comprendre le processus d'élaboration de la réglementation fédérale » le 17 juin 2026. Tous les membres des TES sont invités et le SCT fera une présentation sur le processus réglementaire, suivie d'une période réservée aux questions.
Sector Tables and Working Groups Tables sectorielles et groupes de travail	
<u>Animal Protein Table and Horticulture Table</u>	<u>Table sur les protéines animales et Table sur l'horticulture</u>
<u>Animal Protein</u> and <u>Horticulture Tables</u> – Joint Labour WG met virtually on May 12, 2026. • 2022-2025 data showed agriculture and agri-food vacancies broadly aligning with the overall economy average; these lower-than-expected rates were driven in part by increased employment of Temporary Foreign Workers (TFWs). • Industry members identified potential data gaps in national reporting, particularly "hidden vacancies" where chronic understaffing and labour uncertainty force employers to stop posting open positions or halt business expansions entirely. • Compounding challenges such as looming industry retirements, the impacts of recent temporary worker program changes, and the careful management of public perception alongside automation adoption were highlighted as key areas for ongoing focus.	Tables sur les <u>protéines animales</u> et l'<u>horticulture</u> – Le groupe de travail conjoint sur l'emploi s'est réuni virtuellement le 12 mai 2026. • Les données de 2022 à 2025 ont montré que les postes vacants dans les secteurs agricole et agroalimentaire correspondaient globalement à la moyenne de l'économie dans son ensemble ; ces taux inférieurs aux prévisions s'expliquaient en partie par le recours accru aux travailleurs étrangers temporaires (TET). • Les membres du secteur ont identifié des lacunes potentielles dans les données nationales, notamment en ce qui concerne les « postes vacants cachés », où le manque chronique de personnel et l'incertitude liée à la main-d'œuvre obligent les employeurs à cesser de publier des offres d'emploi ou à suspendre complètement l'expansion de leurs activités. • Les défis cumulés, tels que les départs à la retraite se dessinant dans le secteur, les répercussions des récents changements apportés au programme des travailleurs temporaires, ainsi que la gestion prudente de la perception du public parallèlement à l'adoption de l'automatisation, ont été mis de l'avant comme des domaines clés sur lesquels il convient de continuer à se concentrer.

<u>Horticulture Table</u>	<u>Table sur l'horticulture</u>
Labour Working Group held its 9th meeting on April 30, 2026. • The sector members reviewed draft text for a proposal advocating for an agriculture-specific Temporary Foreign Worker (TFW) Program as a critical measure to safeguard Canada's food security and to address/respond to distinct realities of this essential sector. • This content outlines the value of TFWs and suggestions on the TFW Program in terms of program architecture. It does not address proposed changes to the program previously discussed by the sector through the TFW consultation over the last year. • Additional discussions to be held shortly.	Le groupe de travail sur la main-d'œuvre a tenu sa 9^e réunion le 30 avril 2026. • Les membres du secteur ont examiné le projet de texte d'une proposition préconisant la mise en place d'un programme de travailleurs étrangers temporaires (TET) spécifique à l'agriculture, en tant que mesure essentielle pour préserver la sécurité alimentaire du Canada et pour répondre aux réalités particulières de ce secteur vital. • Ce document souligne l'importance des travailleurs étrangers temporaires et formule des suggestions concernant l'architecture du programme. Il ne traite pas des modifications proposées au programme qui ont déjà été discutées par le secteur dans le cadre de la consultation sur le programme des travailleurs étrangers temporaires menée au cours de l'année dernière. • D'autres discussions auront lieu prochainement.